



INFORMATION COVID-19

Samoëns, le 03 avril 2020

page 1/3

Amies coureuses, amis coureurs,

Depuis près de 3 semaines, notre pays fait face à l'épidémie de Covid19, qui a déjà emporté de trop nombreuses personnes. Nos premières pensées vont évidemment aux proches de celles-ci et à toutes celles et ceux qui, à tous les niveaux, œuvrent à limiter l'impact de cette épidémie sur notre quotidien.

Outre ses conséquences les plus difficiles, cette épidémie, et le confinement qui en résulte, ont des effets majeurs sur le plan sportif : de nombreuses compétitions, mineures comme prestigieuses, sont reportées ou annulées, et les plans d'entraînement sont fortement bouleversés.

Dans ce contexte, vous êtes nombreux à nous interroger légitimement sur la position de l'Ultra-Trail du Haut-Giffre face à cette situation. Cette lettre d'actualité essaie de faire un tour exhaustif (désolé, c'est donc un peu long) des questions les plus fréquemment posées et des réponses que nous pouvons y apporter à l'heure actuelle. Ces réponses sont évidemment indépendantes des consignes qui pourraient nous être transmises ultérieurement par la préfecture, auxquelles nous ne pourrions que nous plier.

Pourquoi n'avez-vous pas encore pris la décision d'annuler, alors que d'autres événements ont fait ce choix, y compris des événements qui ont lieu plus tard ?

Pour bien le comprendre, il est important de noter que nous sommes une association, composée d'un nombre restreint de membres, absolument tous bénévoles, simplement passionnés par l'idée de vous proposer le meilleur des trails. Nos décisions ne sont donc motivées que par l'objectif de vous offrir le plus bel événement possible, et en aucun cas par celui de « faire du fric ». Autre conséquence, nous pouvons être beaucoup plus agiles dans nos décisions, compte tenu de notre effectif. Enfin, nous ne subissons pas la pression de partenaires financiers que peut subir une structure plus classique, et n'avons pas non plus à assumer la responsabilité de salariés.

Nous sommes par ailleurs coureurs, et nous sommes réalistes sur le juste équilibre à trouver entre la lourde décision du maintien ou de la suppression d'un objectif majeur, et la difficulté à bien le préparer, les contraintes logistiques liées au transport et à l'hébergement etc.

Enfin, nous travaillons au maximum avec un réseau de fournisseurs et de prestataires locaux, souvent de taille modeste, pour qui l'annulation précipitée de cet événement viendrait aggraver peut-être inutilement une situation déjà rendue difficile par le ralentissement économique actuel.

C'est pourquoi nous surveillons au jour le jour la situation, mettons à jour régulièrement les différents scénarios possibles, regardons les choses de manière factuelle et sans céder au « mimétisme social ». Et nous faisons le constat suivant : compte tenu de l'ensemble des paramètres connus, il n'y a pas de raison objective de décider, dès maintenant, d'une annulation de CET événement.

Association Samoëns Trail Evénements

Ultra-Trail® du Haut-Giffre - KMV du Criou

Siret : 81999461700010

947 route des Esserts – Le Châtelard

Le Hameau des Neiges, Appt.2504

74440 MORILLON



D'accord, mais du coup, vous vous fixez quoi comme date limite de décision ?

Nous nous sommes fixés au 10 mai la date maximum pour prendre une décision d'annulation. A cette date, nous devrions y voir plus clair sur le calendrier de sortie du confinement, il sera encore largement temps pour chacun d'annuler éventuellement son voyage et son hébergement (cela dit, même si la course était annulée, n'hésitez pas à maintenir votre séjour dans notre vallée, vous y serez accueillis avec plaisir !), et il sera encore temps de composer avec nos différents fournisseurs.

Et si vous décidez d'annuler l'événement, quelles seront les conséquences ?

Le scénario pour l'instant retenu serait de vous proposer de choisir entre le report de votre inscription à l'année prochaine, et l'annulation assortie d'un remboursement.

Pour ceux choisissant le remboursement, notre règlement prévoit une retenue de 10% au titre des frais déjà exposés par l'organisation (achat de matériel, acompte aux différents prestataires, frais de fonctionnement et de communication etc). Pour être transparent, en écrivant ce règlement, nous étions loin d'imaginer la situation actuelle, et ce montant de 10% ne suffira certainement pas à couvrir tous les frais. C'est pourquoi, à l'instar d'autres événements organisés par des associations, nous pensons proposer à ceux qui le souhaiteront de renoncer à leur remboursement, leur inscription devenant ainsi un don à une association, qui en aura bien besoin.

C'est notre base de travail à l'heure actuelle, rien n'est figé.

Et si vous maintenez, des aménagements seront-ils prévus ?

Evidemment, nous allons devoir tenir compte de l'impact de la période de confinement sur les plans d'entraînement. Continuer à s'entraîner est plus difficile, nous en sommes conscients, mais n'est pas non plus impossible. Ne pas avoir la possibilité de réaliser d'autres courses au printemps, en augmentant progressivement la charge, est réellement handicapant pour les plus grandes distances, c'est indéniable. C'est pourquoi, en cas de maintien, nous envisageons au moins 3 aménagements :

Association Samoëns Trail Evénements

Ultra-Trail® du Haut-Giffre - KMV du Criou

Siret : 81999461700010

947 route des Esserts – Le Châtelard

Le Hameau des Neiges, Appt.2504

74440 MORILLON



- Des barrières horaires élargies. De combien ? Cela dépendra de l'évolution du confinement, et plus il sera long et stricte, plus l'allongement sera important.
- La possibilité pour les inscrits des 3 plus grands parcours de reporter leur inscription sur un parcours plus court, pour prendre en compte l'impossibilité de réaliser des courses de « montée en charge » au printemps. Dans cette hypothèse, qui résulterait d'un choix personnel, il ne serait pas prévu de remboursement de la différence des prix d'inscription, car les frais propres à ces courses sont déjà en grande partie engagés. Les coureurs concernés bénéficieraient évidemment du « pack » prévu pour la distance correspondant à leur inscription initiale, dont les lots sont déjà en cours de fabrication.
- En fonction du nombre de coureurs faisant le choix d'un report, des départs par vague pourront être mis en place sur les parcours « courts » pour éviter la création de « bouchons ».

Tout comme pour les conséquences de l'annulation, il s'agit de l'hypothèse de travail en cours, qui peut encore évoluer.

Que retenir de tout cela ? En premier lieu, que les décisions concernant l'événement dépendront en grande partie de la suite du confinement, qui dépend elle-même en grande partie de nos comportements individuels : respectez les règles, c'est le meilleur moyen de maintenir l'événement, au plus près de son format d'origine. Ensuite, que nous souhaitons donner un maximum de place à la liberté individuelle, en vous offrant, quelle que soit notre décision quant à l'événement, le choix d'aménager les conséquences de celle-ci de la façon qui vous convient le mieux.

Bon courage à toutes et à tous, merci pour votre soutien et à bientôt pour plus d'informations !

Association Samoëns Trail Evénements

Ultra-Trail® du Haut-Giffre - KMV du Criou

Siret : 81999461700010

947 route des Esserts – Le Châtelard

Le Hameau des Neiges, Appt.2504

74440 MORILLON